




Mairie de Mannevillette
Jacques Refuveille

Mannevillette

 SUPERFICIE : 4,21 KM²

 POPULATION : 880 HABITANTS


 MAIRE : PATRICK FONTAINE

 9 RUE DU CARREAU
76290 MANNEVILLETTE

 LE MARDI : DE 16H30 À 19H00 ; LE MERCREDI : DE 09H00 À 12H00 ; LE VENDREDI : DE 16H30 À 18H30

 [COURRIEL](mailto:mannevillette@lehavreseinemetropole.fr)

 [SITE INTERNET](http://www.mannevillette.fr)

 [02 35 20 20 05](tel:0235202005)

Les origines

Les tous premiers documents qui citent Mannevillette datent de la fin du 11e siècle. En 1182, Henri II Plantagenêt, Roi d'Angleterre qui règne sur la moitié ouest de la France, fait don du fief de Mannevillette à la toute nouvelle abbaye de Valmont qui vient d'être fondée par Nicolas d'Estouteville. La construction de l'église date de cette période.

L'Eglise Notre-Dame de l'Assomption

Modifiée au 16e siècle, l'église a été entièrement reconstruite en briques en 1888. Seul son clocher, bel exemple de l'architecture romane de la fin du 12e siècle, est préservé. De forme élancée, il comporte sur chaque face deux baies, séparées chacune par une élégante colonnette au chapiteau décoré de feuilles ou de têtes. La corniche du toit est supportée par des modillons qui représentent des masques, des figures grimaçantes et des motifs géométriques.

Le blason de Mannevillette

Les épis et les étoiles sur fond d'azur rappellent la vocation agricole de la commune et ses grands espaces. Les épis évoquent les armoiries des Grenier, seigneurs du lieu. Les étoiles symbolisent les ancêtres marins de la famille.